



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA CORREZE

Direction départementale de la cohésion sociale
et de la protection des populations
Mission aux droits des femmes et à l'égalité

JOURNEE INTERNATIONALE POUR L'ELIMINATION DES VIOLENCES A L'EGARD DES FEMMES

L'approche médico-légale dans le processus de prise en charge des femmes victimes de violences conjugales

Par **Docteur Gérard LOPEZ**, Médecin Psychiatre,
fondateur de l'Institut de victimologie de Paris
www.institutdevictimologie.fr

25 novembre 2014

11h-12h45/ 14h-17h

**Au Centre hospitalier de Brive
(salle du Centenaire)**

Entrée libre et gratuite

Le système de santé est le lieu de premier recours pour les victimes de violences conjugales : en France, un quart des victimes font appel en premier recours à un médecin, alors que 13 % seulement se rendent au commissariat. Les services des **urgences** sont à cet égard l'un des lieux décisifs pour organiser les réponses aux violences.

Objectifs de la session de formation :

- améliorer les réponses en matière d'accueil et de prise en charge sanitaire des victimes
- donner les pistes et les préconisations d'une orientation et d'un traitement dans le cadre des urgences
- accompagner les professionnels de santé dans la rédaction d'un certificat médical eu égard à ce type de violence dans une approche médico-légale

Public concerné : médecins, urgentistes, infirmiers-ières, obstétricien-nes, sage-femmes, professionnels de l'action sociale dans les Centres hospitaliers.

Contenus de l'intervention

Visionnage du film « Anna »
Le repérage des violences (les questions à poser)
Les conséquences des violences répétées
Les troubles psychotraumatiques complexes
La rédaction du certificat de coups et blessures volontaires
La notion pénale de l'Incapacité Totale de Travail (ITT)
Le signalement est-il obligatoire ?